

GUIDE PRATIQUE : Règles de la sécurité incendie pour les CHARPENTIERS et CONSTRUCTEURS BOIS

Ce document, illustré par de nombreux schémas explicatifs, se présente comme un guide pratique à l'usage des professionnels afin qu'ils puissent appréhender les chantiers de construction neuves et de réhabilitation parfois dépourvus de maîtrise d'œuvre.

Les dispositions constructives proposées pour la résistance au feu concernent les Etablissements Recevant du Public, les locaux d'activités et les bâtiments d'habitation dans la limite des prescriptions relatives à la réglementation propre à chaque type de bâtiment.

Exemple de figure et tableaux issus du Guide ci-dessous :

1.3 Les exigences réglementaires dans les locaux d'habitation

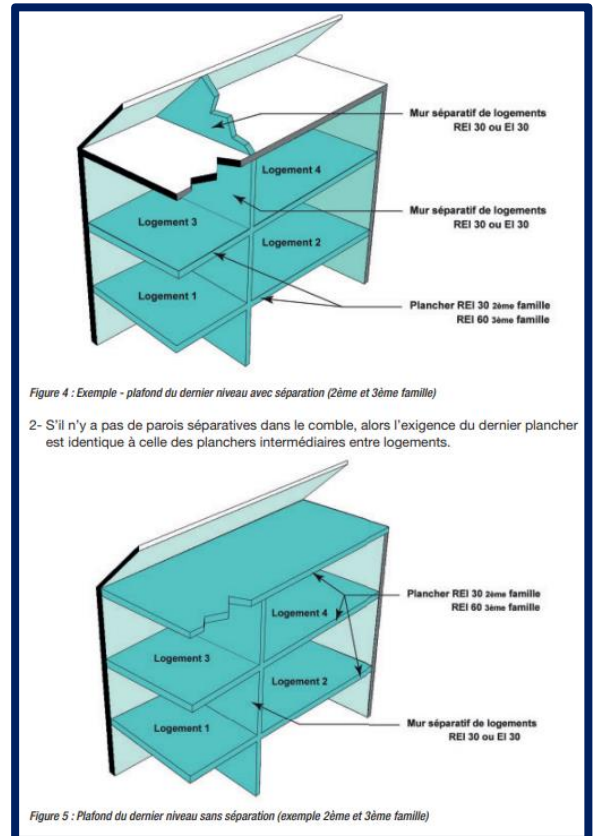
1.3.1 Eléments de la structure

Le tableau 2 indique les exigences de résistance au feu des parois des bâtiments en fonction de la famille.

Type d'ouvrage	1 ^{ère} famille	2 ^{ème} famille	3 ^{ème} famille	4 ^{ème} famille
Planchers	REI 15 pour plancher haut du sous-sol	REI 30	REI 60	REI 90
Eléments porteurs verticaux (murs-poteaux)	R 15	R 30	R 60	R 90
Parois verticales de l'enveloppe du logement à l'exclusion des façades	Pas d'exigence	EI 30	EI 30	EI 60

Tableau 2 : Exigences des bâtiments d'habitation

Note : dans le cas d'habitations individuelles des 1ères et 2èmes familles jumelées ou réunies en bandes, les parois séparatives doivent être EI 15.



Des solutions constructives sans essais sont notamment décrites pour des parois verticales ou horizontales répondant aux exigences de résistance au feu de 15, 30min. ou 1h (REI 15, 30 ou 60)

Exigences	Panneaux de protection (épaisseur minimale)	Schéma de principe
REI 30	2 plaques de plâtre BA 13 - A (2 x 12,5 mm)	
	1 plaque de plâtre BA 18 - D (18)	
	1 plaque de plâtre BA 15 type F (16)	
	1 panneau à base de bois (ignifugé ou pas) (épaisseur supérieure ou égale à 25 mm)	

Tableau 15 : Solutions REI 30 pour planchers

Performance	Matériaux	Montage
REI 60	2 plaques de plâtre BA 18 - D (2 x 18 mm) La première peau est fixée au pas de 300 mm. La seconde peau est posée à joints croisés et fixée au pas de 150 mm.	
	3 plaques de plâtre BA 15 type F (3 x 15 mm)	

Tableau 17 : Solutions REI 60 pour planchers